



BULLETIN D'INFORMATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL



No. 145

Ferraille

Le prochain ramassage de la ferraille aura lieu le **9 mai prochain** à Mister Tri selon l'horaire habituel.

Journée de bénévolat

La traditionnelle journée de bénévolat initialement prévue le 9 mai 2020 est repoussée au début de l'automne prochain au vu de la situation actuelle.

Coronavirus

Le Conseil fédéral demande instamment à la population de **rester à la maison**, en particulier les personnes malades et les plus de 65 ans. Seules peuvent sortir de chez elles les personnes qui doivent se rendre au travail ou chez le médecin, faire les courses ou aider quelqu'un. **Ces mesures visent à protéger les personnes vulnérables et à éviter de surcharger les services de soins intensifs des hôpitaux.**

Ces recommandations ainsi que celles de garder ses distances étant encore insuffisamment appliquées, le Conseil fédéral a décidé **d'interdire les rassemblements de plus de cinq personnes dans l'espace public, notamment sur les places publiques, sur les promenades et dans les parcs. Pour les rassemblements de cinq personnes ou moins, une distance mutuelle de deux mètres au minimum doit être respectée.** La police peut verbaliser les personnes qui ne respectent pas ces dispositions.

Nous savons que ce week-end de Pâques s'annonce radieux et qu'il est difficile de rester à la maison, mais faites le maximum afin de préserver les personnes les plus vulnérables.

Nous comptons sur vous et votre bon sens pour arriver à bout de cette pandémie !!!

Nous vous rappelons que le Conseil communal se tient à votre disposition si nécessaire.

Les personnes qui ont besoin d'aide sont priées de s'annoncer à l'administration communale au **032.431.15.44** ou auprès d'un conseiller communal :

- **Lucien Fankhauser** 078.640.16.70
- **Hervé Froté** 078.802.67.34
- **Gérald Chételat** 079.310.04.37
- **Patrick Guenat** 078.744.70.36

Les temps sont durs et nous en sommes conscients, nous sommes tous dans le même panier ! Malgré la situation difficile, nous vous souhaitons, à tous, de belles fêtes de Pâques.

Tous ensemble nous y arriverons !!!

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 2 avril 2020

